Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 15 (1907)

Heft: 4

Artikel: Nicolas Doxat lieutenant feld-maréchal de l'armée autrichienne 1682-1738

Autor: Burnand, Aug.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-15302

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

15me année. N° 4. Avril 1907.

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

NICOLAS DOXAT

lieutenant feld-maréchal de l'armée autrichienne

1682-1738

Le cliché ci-contre, que l'obligeance de M. le Dr Türler nous permet de placer sous les yeux du lecteur, a paru en 1902, dans le *Berner Taschenbuch*, en tête d'un article de M. Bähler, de Bienne, sous le titre de « Sort tragique d'un officier bernois au service de l'Autriche ». Bernois soit, comme tous les Vaudois de son époque, peut-être la haute noblesse de ses origines conférait-elle à Doxat un rang spécial aux yeux de LL. EE., toujours est-il que cet officier était seigneur de Démoret et bourgeois d'Yverdon. Son portrait reproduit ici se trouve au Musée historique de Berne, auquel il fut donné par un membre de la famille Stürler, dont Doxat était proche parent. Cette toile remarquable le représente probablement sous le costume de capitaine de cuirassiers impériaux, qu'il porta en 1714.

Les historiens militaires May, Girard, et après eux Verdeil, puis plus récemment M. A. de Montet, dans son excellent *Dictionnaire des Genevois et Vaudois distingués*, ont déjà exposé les états de service de cet éminent officier, ce qui nous dispense d'y revenir en détail. Ce que nous voudrions faire pour les lecteurs de langue française, c'est, après un court résumé, de relever quelques particularités indiquées par M. Bähler, qui a eu l'avantage

d'avoir sous les yeux, entre autres documents originaux, le mémoire même que Doxat rédigea pour sa défense, dans sa prison de Belgrade, et que M. B. a inséré en appendice dans le *Berner Taschenbuch.* Notons cependant quelques dates de cette carrière.

Né à Démoret en 1682, Nicolas Doxat se sentit invinciblement attiré vers l'étude des mathématiques, qui devaient faire de lui un ingénieur militaire d'un mérite supérieur. D'abord enseigne, en 1700, dans la compagnie de son oncle Vincent de Stürler, régiment de Tscharner, il permuta en 1703 dans l'artillerie. En 1709, il est à Malplaquet. Adjudant du général Gobel, il se signale ensuite au siège de Lille par d'importants travaux de génie qui le signalent à l'attention du prince Eugène et du général Mercy. De 1709-1711, Doxat fut chargé d'élaborer les plans de siège de Tournay, Mons, Douai, Béthune, St-Venant, Aire et Bouchain. En 1714, Mercy engagea Doxat au service de l'empereur Charles VI. A Peterwardein (1716), notre compatriote contribua pour une grande part à la victoire du prince Eugène sur l'armée turque; il y eut un cheval tué sous lui et se luxa l'épaule quelques particularités indiquées par M. Bähler, qui a eu dans la chute. Il s'illustre ensuite à Temeswar dans deux intrépides assauts, et remporte une grave blessure qui lui vaut le grade de lieutenant-colonel. Sitôt rétabli, il fortifie cette place avec tant de distinction qu'il est promu colonel de génie. Il coopère, en 1717, au siège de Belgrade et à la fameuse bataille livrée par le prince Eugène. Il est occupé ensuite à la fortification de plusieurs places importantes, mais appelé à marcher en 1719 avec le général Mercy, son ami, sur Naples, il reçoit à Francavilla une blessure qui le laisse boiteux pour la vie.

Dès lors, nommé inspecteur permanent des forteresses dans le Banat et en Serbie, il exécute ses plans de fortification de Temeswar, Belgrade et Orsowa.

En 1733, il reçoit sa promotion de major-général, avec une mission pour Berne. Agé de 51 ans, souffrant de ses

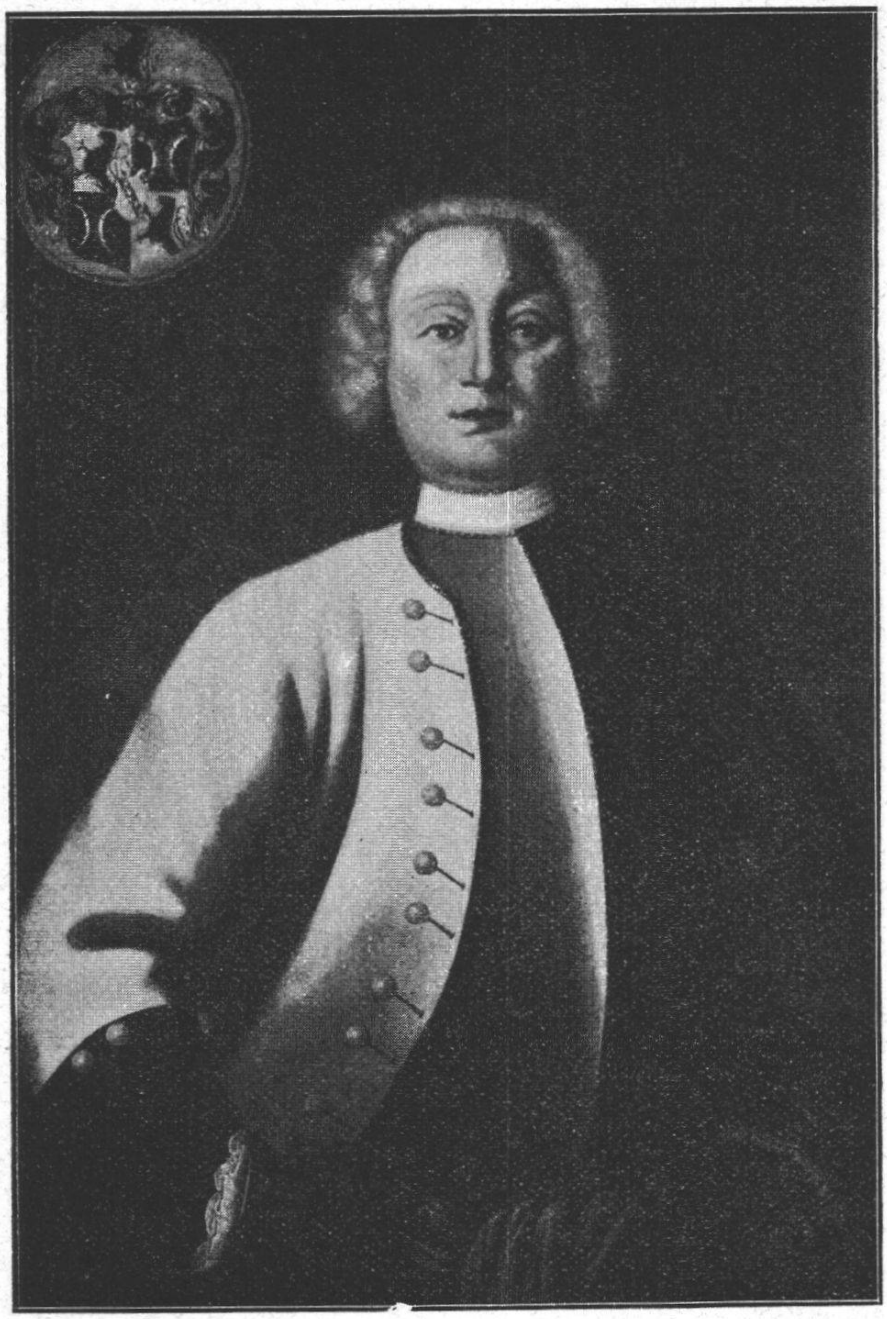

blessures et de son infirmité, il demande sa retraite à l'empereur qui la lui refuse.

C'est donc malgré lui et pour son malheur qu'il retourne en Hongrie. La mort lui enlève ses protecteurs et puissants amis, Mercy en 1734, le prince Eugène en 1736. Une cabale

se forme contre Doxat à la cour de Vienne ; il est accusé de dilapidation, mais l'enquête qu'il réclame le met hors de cause, tout en aigrissant d'autant plus contre lui le feld-maréchal Seckendorf, successeur du prince Eugène.

Cette même année, 1737, Doxat est commandé pour participer à la campagne du feld-maréchal Palfi contre la ville et forteresse de Nissa, capitale de la Serbie, laquelle, sous le siège dirigé par Doxat, capitule le 25 juillet. C'est à la suite de cette brillante opération qu'il est élevé au grade de lieutenant-feld-maréchal. Le 29 juillet, il est nommé commandant de la place de Nissa, bien malgré lui, en remplacement d'un autre officier général alors malade. Il eût préféré de beaucoup diriger un autre siège, par exemple celui de Widin; mais force lui fut de rester à Nissa.

Abandonné dans cette position démantelée qui ne tarda à être investie par une armée turque de 16 à 20,000 hommes, Doxat jugea immédiatement la situation désespérée. Sans espoir d'être secouru, paralysé dans ses travaux de défense, après une velléité énergique, mais inutile, de résistance, et sous la menace du pacha qui lui accorda 15 jours de répit, « après lesquels, disposant alors de 150,000 hom-
» mes, il n'hésiterait pas, s'il le fallait, à en sacrifier 100,000
» pour l'assaut, et ferait alors tout sauter », Doxat tint conseil et fit le relevé exact de ses moyens, dont voici un extrait :

« On a trouvé que selon la tabelle militaire la garnison
» ne se montoit pas au delà de 2037 hommes effectifs, des-
» quels il falloit néanmoins détacher les hommes nécessaires
» pour aider aux artilleurs, pour garnir les portes de tra-
» verse nouvellement construites; après quelle déduction
» les hommes destinés à porter les petites armes à feu se
» montoient à peine à 252 hommes pour la défense de la
» grande bastion qui avoit cependant 1210 toises de circon-
» férence et environ autant qu'on pouvoit employer pour
» piquet au corps de réserve...

» ... Il y avoit beaucoup de nouvelles recrues au régi-
» ment de Max Hesse, qui n'étoient arrivées que quelques
» jours auparavant et qui peut-être n'avoient pas tiré un
» seul coup de fusil. Au reste toute la garnison étoit épuisée
» et énervée par les fatigues et les maladies... l'ennemi
» auroit très facilement pu entrer dans le fosset et placer
» autant de mineurs au pied du rampart qu'il auroit voulu...
» et nous attaquer de nuit... et placer des échelles aux ram-
» parts, il auroit pu penetrer jusque dans l'intérieur de la
» forteresse sans qu'on auroit pu lui causer une perte con-
» sidérable. Surtout par les pluies où le soldat ne peut pas
» bien faire usage de ses armes à feu.

» Quant aux provisions nous n'étions pas en meilleur
» état, car selon l'extrait au note qu'on nous presenta, nous
» n'avions à peine pour 32 jours en comprenant le bisquit
» qui pouvoit suffire pour 3 jours. Pas de bétail. En 3me lieu...
» il falloit risquer de manquer d'eau aux premiers jours...
» l'ennemi avoit fait garnir de troupes toutes les avenues
» de la rivière...

» En 4me lieu nous manquâmes de poudre et d'artillerie
» nécessaire... Il y avait seulement 84 quintaux de nouvelle,
» 20 à 30 quintaux de vieille, 60 pièces de canons qui
» hormis 2 etoient toutes montées sur des affuts turques
» et donc tres difficiles à mouvoir... 36 canoniers en état
» de servir; on a donc vu par le calcul que quand nous
» aurions tiré 30 coups de canon il nous auroit resté de
» poudre pour chaque soldat que 2 livres environ... il nous
» manquoit encore du papier pour faire des cartouches...
» des poutres pour placer devant les embrasures.

» En 5me lieu... si l'on pouvoit esperer du secours suffi-
» sant?... Seckendorf... ne sauroit paroître devant Nissa
» avant le mois de septembre...; Kevenhüller... il lui étoit
» impossible de se diriger sur Nissa... sans exposer son
» corps d'être enveloppé et ruiné totalement...

» Aussi on pouvoit facilement conclure qu'il étoit impos-
» sible de faire venir à tems un secours suffisant pour faire
» lever le siège de Nissa... difficile et meme impossible de
» lui procurer les vivres nécessaires,... le secours auroit été
» entierement défait.

» ... La garnison seroit perdue avec la place, l'armée
» affaiblie, l'ennemi en profiteroit pour entrer sur nos fron-
» tières ou attaquer même avec succès notre armée... et
» entreprendre tout ce qu'il auroit voulu.

» Or comme on pouvoit prévenir l'un et l'autre de ces
» malheurs par la reddition de Nissa, il étoit donc très
» avantageux aux intérêts de S. M. Impériale de le faire,
» car par ce moyen l'armée de S. M. se renforçoit conside-
» rablement pour qu'on pût mettre suffisante garnison dans
» le Granitz et faire une resistance plus éficace aux vues des
» ennemis.

» Or puisque selon toutes les circonstances nous étions
» convaincu que nous ne pourrions esperer un secours suf-
» fisant pour faire lever le siège et que nous vismes le péril
» inévitable dans lequel se trouvoit la garnison, MM. les
» Officiers de toute la garnison ont conclu à l'unanimité
» qu'il valait infiniment mieux pour le service de S. M.
» Imperiale dans une situation aussi critique de faire une
» capitulation honneste que de perdre la place avec sa gar-
» nison et toute son artillerie, ce qui auroit pu occasionner
» les suites les plus funestes, comme le passé l'avoit déjà
» démontré.....

» Je prends donc Dieu pour témoin que tout mon but et
» toutes mes pensées ont été d'avancer les intérets de mon
» gracieux Souverain et même au dépens de ma propre
» réputation. *Car si j'avois pu présumer que par une résis-*
» *tance opiniâtre j'eusse pu avancer les intérets de mon*
» *Souverain, je m'y serois sacrifié volontiers dans mes vieux*
» *jours avec tous les Officiers et toute la garnison pour*

» *terminer glorieusement une carrière que j'ai passé 38 ans au*
» *service pendant lequel tems je me suis tiré avec honneur*
» *dans toutes les occasions.* » C'est nous qui soulignons.

Pendant ce temps, l'officier dépêché à Seckendorf n'arrivait au quartier impérial que le 16 octobre, sur quoi Seckendorf en référa encore à Vienne.

Il détacha, à la vérité, deux bataillons pour dégager Nissa, lesquels, joints au général Chanclas, devaient marcher au secours de Doxat. Mais ces troupes furent battues et repoussées par les Turcs ; elles perdirent même les approvisionnements destinés à la forteresse, tant vivres que munitions ; ce qui n'empêcha pas l'empereur en sa paisible résidence de Vienne de donner l'ordre de ne pas livrer Nissa. Le général Philippi allait d'ailleurs marcher à son secours !

Toute l'armée turque s'était massée autour de Nissa. Le 16 octobre, Doxat réunit de nouveau le conseil de ses officiers ; la décision fut prise d'accepter les conditions de l'ennemi. La garnison quitta la forteresse avec armes, bagages et artillerie de corps. Cette troupe, escortée des Turcs, se dirigea sur Belgrade qu'elle atteignit après dix jours de marche. Mais là, Doxat fut immédiatement mis en état d'arrestation par le général Wallis qui en référa aussitôt à Vienne en peignant la situation sous les plus sombres couleurs. Doxat y fit également parvenir son rapport personnel, sans doute la pièce dont nous avons donné quelques extraits, et y annexa la convention de capitulation.

L'enquête fut dirigée par le général Luckan, un adversaire de Doxat. Durant cette longue procédure il resta relégué en prison, souffrant atrocement de ses blessures ouvertes, pendant tout l'hiver 1737-1738. Il avait bon espoir et travaillait au plan de la prochaine campagne. On lui avait conseillé de faire imprimer son mémoire justificatif ; fort du témoignage de sa conscience et de la justice de sa cause, il ne se soucia pas de ce moyen d'agir sur l'opinion publique

en sa faveur. Ce fut ce qui le perdit. Le jugement fut rendu le 17 mars, puis confirmé par le conseil de guerre de la cour à Vienne. Le 23 mars encore, Doxat écrivait du fond de sa prison de Belgrade : « Je suis persuadé que les cabales » et les amis du maréchal Seckendorf feront leur possible » pour me nuire. Qu'il advienne ce que Dieu voudra ! je » me sens innocent et dans une même occasion j'agirais » encore comme j'ai fait. Même si le comte Chanclas était » venu de Ravena à mon secours avec 7000 hommes, il » aurait subi le même sort que la garnison. »

L'arrêt de mort le condamnait, dans sa première teneur, à être passé par les armes ; il fut ensuite adouci, selon l'idée du temps, en la forme de la décollation, considérée comme moins infamante. Les deux tiers de ses biens furent saisis pour parer aux frais du procès, le fisc fit mainmise sur le reste comme compensation des pertes subies par suite de la capitulation de Nissa. L'un des juges, baron d'empire et lieutenant-feld-maréchal Göldlin, de Lucerne, se refusa obstinément à signer la sentence, comme injuste. Vainement aussi les généraux Philippi et Kevenhüller, qui avaient combattu jadis à côté de Doxat, s'interposèrent en faveur du condamné. Ses officiers firent aussi en commun une démarche pour obtenir la grâce de leur général. De même une adresse de LL. EE. de Berne, en date du 18 mars, et signée du Schultheiss u. Rath der Stadt Bern, fut remise en mains de « Son Excellence M. le marquis de Prie, ambassadeur impérial. » Même le grand-duc et sa sœur Marie-Thérèse intercédèrent avec instances auprès de leur père pour transformer l'arrêt de mort. L'empereur, ébranlé, parut céder, mais sans vouloir prendre une décision officielle ; l'ordre fut donné secrètement d'éloigner les sentinelles de la prison et de laisser passer le peu ingambe captif à la porte de la forteresse. Mais en vain les amis de Doxat insistèrent-ils auprès de lui pour qu'il profitât de l'occasion de délivrance,

quitte à obtenir plus tard une revision du procès en cour d'appel. « Mieux mourir innocent que vivre déshonoré ! » déclara héroïquement le martyr. Il resta. Les ordres furent alors donnés de nouveau d'une surveillance sévère.

La sentence de mort qui lui avait déjà été communiquée, avant d'être sanctionnée à Vienne, devait être exécutée le 25 mars. « Ce serait donc là la récompense de vingt-quatre ans » de services de guerre, de mes blessures et de ce que j'ai » sauvé à l'empereur la vie de plusieurs milliers d'hommes », dit-il avec amertume aux commissaires.

Ses amis Willading, Tillier et son cousin Alph. Doxat l'assistèrent en ces dernières heures. Il eut avec eux des entretiens qui rappellent les discours de Socrate à ses amis éplorés. Les convictions chrétiennes y remplacent les idées de pure philosophie du maître de Platon et le point de vue religieux s'y affirme entre autres quand, pour rester fidèle à sa foi, il refuse l'assistance des prêtres. — Les adieux furent des plus émouvants. Conduit à l'un des faubourgs de Belgrade en présence de plusieurs bataillons et escadrons, ainsi que de tous les officiers de la garnison de Belgrade, Doxat prit congé d'eux en ces mots :

« Adieu, Messieurs, vous savez pourquoi je vais mourir »; puis désignant les remparts : « Ce sont là les remparts que » j'ai construits et c'est ici qu'il me faut quitter la vie de » cette manière ; toutefois, le crime fait la honte et non pas » l'échafaud. » Puis, soutenu par le lieutenant Tillier, le noble infirme gravit péniblement les marches du sinistre tréteau. La lecture de la sentence eut lieu à haute voix; elle mentionnait aussi les peines prononcées contre ses officiers de Nissa, dégradation du colonel Humbach, radiation du lieutenant-colonel Bino et du major Butler des cadres de l'armée, un mois de fers aux capitaines et autres officiers. Puis la baguette de justice fut rompue sur lui.

Doxat voulait encore prononcer un discours en allemand,

mais comme il ne parlait pas couramment cette langue, il dit en français et d'une voix ferme :

« Dieu, devant qui je me tiens maintenant, m'est témoin » que ce n'est point par lâcheté que j'ai rendu Nissa, mais » seulement pour sauver à l'empereur la garnison qui sans » cela eût été perdue sans retour. »

Puis il s'assit et continua d'une voix claire et le regard tourné vers le ciel :

« Grand Dieu, dit-il, Toi qui m'as si souvent assisté, sois » avec moi dans ce suprême instant. Sauve mon âme et » pardonne-moi mes péchés pour l'amour de Jésus-Christ ! »

La scène de la décapitation offrit un spectacle particulièrement odieux d'atrocité : le bourreau, très ému, dut frapper trois coups de son glaive, sans arracher une plainte à sa victime. Au troisième coup seulement la tête roula sur le sable. Exaspérés, les soldats voulaient faire un mauvais parti au maladroit exécuteur des hautes œuvres ; c'est avec peine que les officiers purent les contenir. Le corps, d'abord recouvert d'un drap noir, fut ensuite enterré sur place. Les biens que possédait Doxat dans sa patrie échappèrent à la confiscation.

Nicolas Doxat était resté célibataire. Il est dépeint par ceux qui le connurent personnellement comme un homme de taille moyenne, d'une expression élevée, modeste et de caractère aimable, d'une singulière bonté malgré les cruelles nécessités du métier des armes qu'il pratiqua toute sa vie. Ses manières étaient d'une grande simplicité, à part les cas où il avait à revêtir les dignités de son rang. Il parlait peu, surtout de lui-même, mais ce qu'il disait frappait d'autant plus.

Cette condamnation d'un officier du plus rare mérite éveilla l'attention et suscita l'indignation générale. L'empereur ne sut plus tard que regretter amèrement sa mort. Marie-Thérèse, une fois sur le trône, se prit maintes fois à

dire combien elle eût désiré savoir Doxat encore vivant, et lorsque, peu après, Suckau, commandant de Belgrade, serré de près par les Turcs et défendant les bastions construits par Doxat, se voyait réduit à une position précaire, ce propos lui fut tenu : « Faites-donc réveiller celui qui est couché là, il saurait bien, lui, vous tirer d'embarras. »

Lorsqu'on rapproche la carrière de Nicolas Doxat de celle de ses ancêtres, on ne peut manquer d'être frappé de ce que l'enchaînement des circonstances est venu le replacer, par une sorte de loi d'atavisme, dans une situation analogue à celle de ses illustres aïeux. Ceux-ci (voyez A. de Mestral, Notice sur la famille Doxat, 1884), d'origine grecque, ainsi qu'en témoigne le nom même de Doxat, *to theo doxa*, qui fut leur devise, avaient été de fidèles vassaux de la cour de Constantinople et furent parmi les derniers et les plus valeureux défenseurs du trône d'Orient contre les Turcs au xve siècle. En 1443, ils ramenaient à Constantinople, pour le replacer sur son trône, le dernier des Paléologues, Constantin IX.

A la chute de l'empire, Lelio Doxa se rendit en Italie ; son fils Etienne, après avoir été chancelier du futur Jules II, vint se fixer à Vuarrens, puis à Yverdon, qui lui conféra la bourgeoisie en 1511. En défendant l'empire d'Autriche contre les Turcs, Nicolas Doxat était donc rentré dans la tradition des héros de sa race. De sang princier et de pur lignage, avec un de ces noms nobles qui se portent sans particule, Nicolas Doxat, le martyr de Belgrade, héroïque victime d'un abominable déni de justice, loin de faillir à ses hautes origines, demeure une des plus pures figures de l'histoire. Il resta fidèle jusqu'à son dernier souffle à la noble devise ancestrale qu'il avait faite sienne : « A Dieu gloire », *to theo doxa*.

Aug. Burnand.